

Albert Pauchard, Syndic de la commune de Belmont-Broye/FR

«Nous sommes devenus une commune périurbaine»

Née de la fusion de Domdidier, Dompierre, Léchelles et Russy, la commune fribourgeoise de Belmont-Broye connaît une augmentation régulière de sa population depuis sa fondation en 2016. Ce développement s'explique notamment par les prix abordables de l'immobilier et son environnement privilégié entre la rivière La Broye et le massif forestier du Grand-Belmont, comme l'explique Albert Pauchard, le sympathique Syndic de la commune.

- Vous êtes Syndic de Belmont-Broye depuis 2016. Qu'est-ce qui a motivé votre engagement politique?

- Je suis originaire de Russy et je viens d'une famille qui compte plusieurs conseillers communaux et un Syndic, mon grand-père maternel. J'ai donc grandi en entendant parler de sujets en lien avec la collectivité. Je ne fais pas de politique, du reste, je ne suis affilié à aucun parti politique. En tant qu'indépendant, j'essaie plutôt de mettre mes compétences, mes qualités et aussi mes défauts au service de la commune.

- En 2026, Belmont-Broye fêtera ses dix ans. Quel bilan dressez-vous de la fusion qui a donné vie à la commune?

- Il est très positif, nous avons pu réaliser plusieurs projets importants, comme la construction d'une crèche qui faisait cruellement défaut, ou d'une école à Dompierre, qui a été ouverte l'année dernière. Nous avons également achevé la construction de la salle polyvalente à Léchelles. Dès le début du projet de fusion, les autorités de Domdidier, Dompierre, Léchelles et Russy s'y sont montrées favorables. La plupart des conseillers se connaissaient et ils avaient déjà l'habitude de travailler ensemble dans le cadre des associations intercommunales, comme en ce qui touchait les écoles, les pompiers ou encore l'épuration de l'eau. En revanche, la question de l'identité se posait pour les populations et la fusion n'emportait pas la même adhésion partout, notamment à Domdidier qui était la commune la plus importante en population. C'est, du reste, la seule où nous sommes passés à deux doigts d'un refus.

COMMUNE DE BELMONT-BROYE



Albert Pauchard.

Il a fallu ensuite organiser cette grande commune, travailler ensemble et apprendre à se connaître encore mieux. Nous avons eu de la chance car, mise à part celle de Domdidier, aucune des autres communes n'était politisée. Très rapidement, l'intérêt commun a primé sur les intérêts propres aux villages, tant au niveau du Législatif que de l'Exécutif. En siégeant côte à côte dans les mêmes groupes politiques, Diderains, Dompierrois, Léchensois et Russycains ont pris la mesure de ce que c'était d'être Belmontois, même s'ils restent attentifs à leur village. Il a fallu également gérer le Conseil communal. Plus de la moitié des onze membres - nous sommes neuf aujourd'hui - a été renouvelé durant la première légis-

lature de 2016 à 2021. Aujourd'hui, nous avons atteint la stabilité. Quant à la population, elle est passée en 2016 de 4800 habitants à environ 6000 actuellement.

- Cette augmentation a-t-elle changé le visage de la commune?

- Nous avons évolué d'une commune rurale à une commune périurbaine, avec un vrai développement urbanistique, même si on arrive un peu à bout touchant des projets immobiliers dans notre commune. En moins de 10 ans, notre commune a grandi. Un village comme Russy par exemple a pour sa part changé de visage, avec entre autres la construction, sur une parcelle occupée à l'origine par une ferme et une grange entourées d'un pré, d'un lotissement de cinq maisons familiales et de trois petits immeubles qui pourront à terme accueillir une quarantaine de nouveaux habitants, pour une population villageoise actuelle de quelque 220 personnes.

Le village de Dompierre s'est également transformé par rapport aux années 80 et 90. Il a connu une densification importante, avec la construction de plusieurs petits immeubles.

Même s'ils ont augmenté, les prix de l'immobilier à Belmont-Broye restent plus abordables qu'à Fribourg, Berne ou Yverdon, ce qui incite aussi les personnes, notamment les familles, à venir s'installer chez nous.

Nous sommes également bien situés, à 30 minutes en voiture de Fribourg et de Neuchâtel et à 45 minutes ou une heure de Berne ou de Lausanne en fonction de la circulation.



Des prix de l'immobilier qui restent plus abordables et incitent les familles à venir s'installer à Belmont.

Il nous faudrait certes de meilleures dessertes pour les transports publics car, actuellement, les habitants de la commune ont encore trop souvent besoin de leur voiture, quand bien même nous

sommes situés sur la ligne de train Yverdon-Fribourg et Lyss-Lausanne et nous disposons de trois gares - à Domdidier, à Dompierre et à Léchelles -, ce qui est un atout.

- **Les infrastructures étaient-elles adaptées à l'augmentation de la population?**

- Oui, en matière de bâtiments scolaires, d'accueil extrascolaire, de salles polyvalentes - nous en avons trois - et même ►

POUR UN SERVICE PERSONNALISÉ

GAILLARD
FRÈRES **STORES**

- INSTALLATIONS ET REPARATIONS
- STORES INTERIEURS ET EXTERIEURS
- TENTES SOLAIRES ET TOILES
- VOILETS ET MOUSTIQUAIRES

© 022 566 86 43 www.gaillardstores.com

SANITAIRES - FERBLANTERIE

DALLAIS SA

Depuis 1978... "Au delà d'un nom, une famille, une signature..."

26, av. Petit-Senn
1225 Chêne-Bourg
T : 022 348 61 91 - F : 022 348 20 28
www.dallais.ch
nos véhicules roulent au **gaz naturel!**

1978-2023
45 ANS

de déchetteries, nous étions bien pourvus. Je dirais que le seul bémol était que nous n'avions pas de crèche. Nous l'avons ouverte à Domdidier, il y a un an et demi, et elle est aujourd'hui pleine comme un œuf. Elle ne peut déjà plus répondre à la demande.

Nous avons choisi un modèle axé sur un partenariat public-privé. La commune avait un terrain qu'elle a décidé de mettre à disposition de Little Green House, une entreprise spécialisée dans les crèches. Cette dernière a assuré la construction de la crèche et gère son exploitation. La commune dispose d'un certain nombre de places pour ses familles.

Nous avons aussi inauguré l'année dernière une école à Dompierre, qui dispose de 10 classes de primaire. Le budget était de 8,6 millions.

Parmi les projets de cette législature et de la prochaine, il y a aussi, en collaboration avec les autres communes du district, la construction d'un nouvel EMS à Domdidier, ainsi qu'à Estavayer-le-Lac, mais aussi d'une nouvelle station d'épuration régionale. Ce sont des investissements importants, mais nécessaires pour la population de notre commune et de la région.

- Qu'en est-il du financement?

- La commune dispose d'un budget de 25 millions. Le coefficient d'impôt à Belmont-Broye est de 78 centimes, soit un peu en dessous de la moyenne régionale. Si nous voulons nous développer et offrir de nouveaux services à la population, la question des moyens financiers va se poser et - ne nous voilons pas la face! - nous serons contraints d'adapter l'impôt communal.

- Vous avez évoqué le passage de commune urbaine à périurbaine, ce qui implique l'arrivée de nouveaux habitants. Comment l'intégration se fait-elle?

- C'est une situation que j'ai bien connue entre 2006 et 2016, lorsque j'étais conseiller communal, puis Syndic de Russy. Il est normal que les nouveaux habitants aient d'autres attentes et il faut le comprendre. Pour moi, il a toujours été très clair que nouveaux et anciens habitants avaient exactement les mêmes droits. Il faut voir les nouveaux habitants comme une richesse: ils apportent des manières de voir différentes et de nouvelles idées. Les so-

ciétés locales sont parfois déçues parce que les nouveaux résidents ne viennent pas rejoindre leurs rangs, mais je pense qu'il s'agit tout simplement d'intérêts différents concernant les loisirs. Cela ne veut pas dire que les nouveaux arrivants ne s'intéressent pas à la vie de la commune.

On le voit bien lors d'événements comme la Bénichon qui réunit des personnes de tout horizon, ou lors des Salons de Modeste, où les habitants accueillent chez eux des inconnus afin de faire connaissance.

Globalement, je pense que l'intégration est beaucoup plus facile aujourd'hui qu'il y a quelques années et qu'elle se fait bien.

- Quelle est la politique environnementale de la commune ?

- Durant la législature précédente, nous avons obtenu le label Cité de l'énergie. C'était un objectif que nous nous étions fixé après la fusion. Nous sommes également en train de mener une étude pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.

Concernant la biodiversité, nous sommes au début de notre réflexion. Le tissu urbain n'est pas envahissant, mais nous devons être attentifs. Actuellement, nous avons deux réseaux écologiques gérés par les agriculteurs.

De son côté, la voirie modifie au fil des années ses pratiques d'entretien des espaces verts. Je suis un fervent adepte du remplacement des gazons par des prairies fleuries. Nous intégrons de plus en plus d'arbres sur les places publiques et dans le cadre de la réalisation de nouvelles places de jeux et de nouvelles infrastructures comme des parkings. Ce qui n'était pas forcément le cas auparavant. Globalement, il y a eu une vraie prise de conscience par rapport aux pesticides et peut-être d'autant plus dans notre commune, depuis que nous avons eu en 2019 un problème d'eau contaminée au chlorothalonil.

- L'environnement privilégié de la commune, avec notamment le massif de Belmont, attire-t-il les touristes?

- Nous ne sommes pas dans une région touristique. Les touristes se rendent plutôt sur les rives des lacs de Morat et de Neuchâtel. Cependant, Belmont-Broye a quelques potentialités touristiques à faire valoir, comme sa campagne environnante

et ses forêts prisées des marcheurs, des adeptes de la course à pied, de la petite reine ou du VTT, sans compter les cavaliers. Sur le plan culturel nous pouvons, par exemple, compter en été sur les festivals organisés dans la région, à Avenches ou à Estavayer-le-Lac. Il s'agit plutôt d'un tourisme vert pour les amateurs de randonnée et de parcours cyclistes, qui aiment le grand air et la tranquillité.

Nous allons d'ailleurs mettre en place un sentier qui reliera les cinq villages de la commune. Il comprendra un certain nombre d'arrêts permettant de découvrir, par exemple, une chapelle du XVIII^e siècle à Russy, une maison de maître à Léchelles ou encore un arbre exceptionnel dans le massif du Grand-Belmont. Ce parcours donnera l'occasion de découvrir des éléments de la commune que l'on ne connaît pas forcément, mais aussi de rencontrer et d'échanger entre Belmontoises et Belmontois comme avec les hôtes de notre commune. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIA AUBERT

GROS PLAN

Participer aux Salons de Modeste

Depuis 1995, le canton de Fribourg (Ville de Fribourg à l'origine, Romont et Belmont-Broye) organise les Salons de Modeste. Cet événement culturel gratuit se déroule chaque année le jour la Saint-Modeste, le 24 février. Les Salons se veulent contrepied populaire aux salons parisiens aristocratiques d'autrefois.

Des particuliers ouvrent leur salon le temps d'une soirée à des personnes inconnues, qui se sont préalablement inscrites. Celles-ci sont informées du salon qu'elles doivent rejoindre le jour de l'événement du salon. A chaque édition, la répartition des participants entre les différents salons se fait selon un critère différent, basé sur le hasard.

Pour l'édition 2024, Modeste invite les participants à le rejoindre au kiosque à musique de la place Python, à Fribourg, entre 18h et 20h30 le vendredi 23 février. Ils tireront une carte qui les guidera vers leur salon en ville de Fribourg.